

Du 18 mars au 1er avril 2019

1 INTERNATIONAL La position de Xi Jinping n'est pas si confortable qu'elle en a l'air

Résumé 1 Gibert Antoine, Korth Noé

2 POLITIQUE EUROPEENNE La faute à l'Europe ? 10 idées reçues passées au crible

Résumé 2 Berron-Dupin Maud, Robert Aline

3 SOCIAL La protection de l'enfance en souffrance

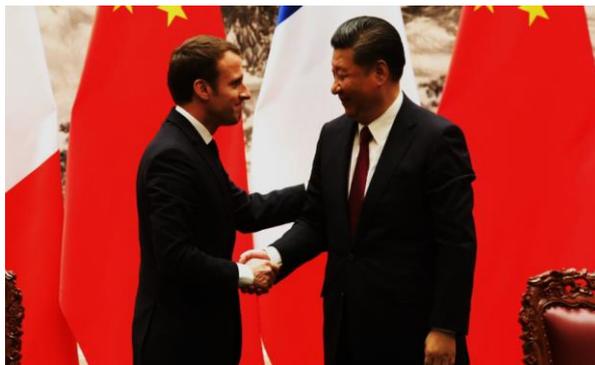
Résumé 3 Gonthier Baptiste, Maugendre Gatien

4 MONDE-LOCAL Les jeunes du monde entier mobilisés pour le climat

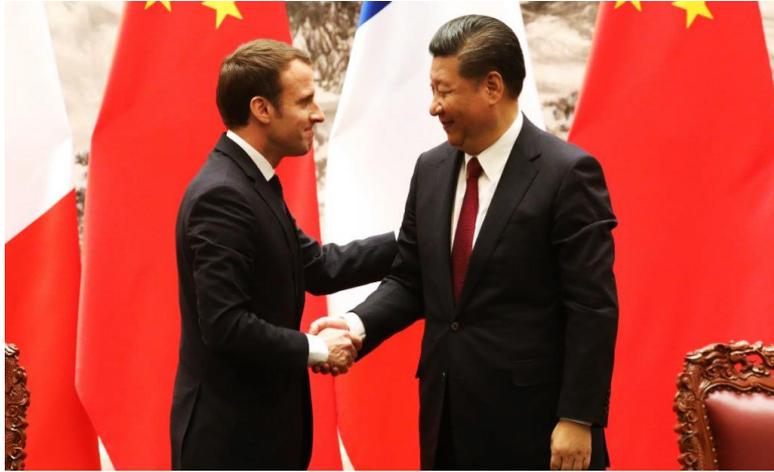
Résumé 4 Guijarro Mario, Latrille Romane

5 SCIENCES Les plantes sont intelligentes

Résumé 5 Maguet Célia, Lebron Portillo Nayra



Rubrique	International
Titre	La position de Xi Jinping n'est pas si confortable qu'elle en a l'air
Journal	Le Monde, mardi 26 mars 2019, p. 29
Auteur	Jean-Philippe Béja
Date	Mardi 26 mars 2019
Élèves 2^{nde}	Gibert Antoine, Korth Noé



Source : https://scd.france24.com/fr/files_fr/imagecache/rfi_16x9_1024_578/article/image/chinefrance-macronxi-9janvier.jpg

Xi Jinping est venu en Europe alors que ses relations avec les E.U. sont au plus bas. De plus, les années finissant en neuf n'ont pas plus à ses prédécesseurs. En effet, le Parti communiste chinois (PCC) craint que les citoyens profitent des événements comme les 100 ans du soulèvement des étudiants de Pékin ou encore les 30 ans du mouvement pour la démocratie qui s'est fini en massacre, pour exprimer leurs mécontentements. Il est vrai que le parti n'a pas changé depuis 1989 et **le développement rapide de l'économie n'a pas été accompagné par une démocratisation**. En effet, en juillet 2015, plus de 300 avocats défenseurs des droits de l'Homme ont été arrêtés, ainsi que des animateurs d'ONG de défense des ouvriers ont été envoyés en prison. La présence du totalitarisme maoïste est telle qu'il est interdit de faire référence à des « valeurs universelles ». De plus la religion est enrégimentée.

Le contrôle de la société est très présent en Chine. Au Xinjiang, près d'un million de Ouïgours et Kazakhs ont été enfermés dans des « centres de formation professionnelle » car ils donnent des prénoms musulmans à leurs enfants ou mangent halal.

Le PCC ne cesse de renforcer son contrôle sur la société, aujourd'hui l'intelligence artificielle aide les moyens de contrôle traditionnels (dossier, livret de résidence etc.), système qui rappelle Orwell.

Grâce aux « nouvelles routes de soie » la Chine propose ses techniques de contrôle de la population, à différents dictateurs. Pourtant, Xi Jinping essuie peu de critiques à l'étranger et incarne l'homme fort de cette puissance.

Des débats sont évoqués sur la guerre commerciale entre Donald Trump et Xi Jinping. On reproche à Xi Jinping de ne pas avoir négocié avec les Etats-Unis. Le projet **Made In China 2025** -première puissance technologique 2015- n'est plus d'actualité.

Du Sri Lanka au Pakistan les prêts chinois apparaissent comme des pièges du fait que ces pays tombent dans la dépendance de Pékin. La politique de Pékin qui consistait à s'allier à l'ancienne Europe communiste commence à faiblir car les investissements chinois ne sont pas assez importants.

Certes, Pékin a négocié avec l'Italie dans le cadre des « nouvelles routes de la soie », mais l'UE est assez critique sur la politique des gouvernants chinois, qui consiste à investir les secteurs stratégiques.

Depuis le 19^e congrès du PCC, Xi Jinping concentre plus de pouvoir que ses prédécesseurs. Contrôlé par Xi Jinping le parti dirige tout, en cas d'échec il devra assumer les responsabilités. Certes, la société civile est quasi inexistante, mais des grèves dans les usines se répandent dans le sud de la Chine et même en partie étouffée, les critiques des citoyens et celles des patrons -qui ont souffert de la politique de soutien aux entreprises d'État- ont tendance à se faire de plus en plus entendre.

Ainsi, les dirigeants du PCC semblent très préoccupés.

Rubrique	Politique européenne
Titre	La faute à l'Europe ? 10 idées reçues passées au crible
Journal	Pour l'éco, n°8, avril 2019, p. 26-27
Auteur	Julie Desrousseau
Date	Avril 2019
Élèves 2^{nde}	Berron-Dupin Maud, Robert Aline



Source : <https://comarketing-news.fr/le-e-commerce-en-europe-faits-et-chiffres-2016/>

Préjugés 1 : Non l'Euro n'a pas réduit le pouvoir d'achat.

L'euro a renforcé la stabilité des prix de 2002 à 2016 (augmentation de 1,4 %) ;
En revanche les prix actuels en euro paraissent plus élevés par rapport au franc.

Préjugés 2 : Oui la liberté de circulation des travailleurs détachés détruit nos emplois.

Les travaux détachés permettent aux entreprises d'envoyer leurs salariés dans d'autres pays de l'UE pour y fournir des services mais cela augmente le chômage en France.

Préjugés 3 : Non Bruxelles ne décide pas de 80 % de nos lois.

- 20 % des lois ont une origine européenne.
- 40 % des lois en matière d'agriculture et de pêche sont d'origine européenne.

Préjugés 4 : Non l'UE ne met pas du saumon transgénique dans nos supermarchés. Oui l'Europe importe du saumon du Canada qui, lui, a autorisé la vente de ce saumon transgénique sur son territoire ; mais le CETA -Comprehensive Economic and Trade Agreement- accord de libre-échange entre le Canada et l'UE, ne peut aller contre les lois européennes qui, en l'occurrence, interdisent cette marchandise. Un contrôle sévère est opéré.

Préjugés 5 : Non tous les budgets de l'Europe ne vont pas aux PECO (pays d'Europe centrale et d'orient). Les PECO ont reçu, en 2017, 20% (31,3 milliards d'euro) au titre de la politique agricole et de cohésion. La France a reçu 9 % du budget européen (13,5 milliards d'euros).

Préjugés 8 : Oui l'euro est bon pour l'Allemagne et pas pour la Grèce car la Grèce subit un taux de change qui est marqué sur les performances moyennes des pays de la zone. Or, son économie est plus fragile que la moyenne européenne, et les pays n'ont plus de possibilité de dévaluation.

Préjugés 9 : Oui les fonctionnaires européens ne sont pas assujettis aux impôts de leur pays, mais ils sont soumis à un impôt européen prélevé directement sur leur salaire, et versé au budget européen.

Préjugés 10 : Non l'Europe ne décide pas de la taille de nos concombres.

Il y a deux types de réglementation européenne : l'UE propose des standards pour faciliter les échanges mais la plupart des pays de l'adoptent pas. Certaines règles européennes peuvent être transposées dans le droit national pour être validées, sans que cela soit systématique.

Sommaire

Rubrique	Social
Titre	La protection de l'enfance en souffrance
Journal	Alternatives économiques, n° 388, mars 2019, p. 24-26
Auteur	Justine Canonne
Date	Mars 2019
Élèves 2nde	Gonthier Baptiste, Maugendre Gatien



Source : <https://www.alternatives-economiques.fr/protection-de-lenfance-une-politique-souffrance/00088285>

Malgré les sommes engagées, le dispositif actuel de la protection de l'enfance concentre beaucoup de critiques. Des personnes politiques comme Laurence Rossignol, ancienne ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et le nouveau secrétaire d'État à la Protection de l'enfance, Adrien Taquet qualifient la protection de l'enfance comme « un angle mort des politiques publiques ». En France, 300 000 mineurs sont confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) pour des cas de violences intrafamiliales, de négligence ou de carences éducatives. Les modalités d'intervention sont diverses : mesures de protection administrative, mesures judiciaires. Il peut s'agir de mesures d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) ou d'aide à domicile (AED). Il existe aussi des mesures de placement, consistant à retirer l'enfant de son cadre familial. Les dépenses des dispositifs pour la protection de l'enfance s'élèvent à près de 8 milliards d'euros en 2017. Malgré ces dépenses, le système concentre des critiques d'anciens enfants placés comme celles de Lyes Louffok : « il faut renationaliser la politique de protection de l'enfance » mais aussi des critiques du vice-président du Conseil économique, social et environnemental, Antoine Dublin qui explique : « L'État n'est pas en capacité de savoir si les départements appliquent pleinement les textes ».

Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) est une instance créée en 2016 qui a pour rôle de promouvoir la convergence des politiques locales mais aussi à orienter les nationales avec de faibles moyens humains.

La qualité de l'accompagnement socio-éducatif est très inégale. Certaines associations sont contraintes de recruter du personnel non qualifié faute de budget pour rémunérer des éducateurs compétents.

Autre problématique dont a été saisi le Défenseur des droits : la part d'enfants porteur de handicap pris en charge par l'ASE. Ces derniers sont envoyés de structures en structures, ce qui rend très instable leur parcours.

A leur majorité, un grand nombre d'enfants sortant de l'ASE n'ont plus de moyens financiers. Ainsi, un quart des personnes sans-abris sont d'anciens enfants placés. Certains anciens de l'ASE bénéficient de contrats mais ceux-ci sont généralement précaires. Antoine Dullin, souhaite « une évolution du droit commun pour les 18-25 ans avec un accès au RSA et un accompagnement renforcé pour les sortants de l'ASE. » Il dénonce des considérations discriminatoires contre les jeunes sortant de l'ASE à qui on demande d'être plus performants que les autres enfants.

Alors quelles sont les nouvelles mesures pour améliorer la situation de ces jeunes ? Agnès Busyn, la ministre de la santé et des solidarités a annoncé qu'« une stratégie nationale de protection de l'enfance » serait programmée d'ici l'été 2019.

Rubrique	Monde - Local
Titre	Les jeunes du monde entier mobilisés pour le climat
Journal	Le Monde Sélection hebdomadaire, samedi 23 mars 2019, p. 4 et Sud-Ouest, mercredi 20 mars 2019, p. 20
Auteur	Francis Virepinte
Date	Mercredi 20 mars 2019
Élèves 2nde	Guijarro Mario, Latrille Romane



Source : Sud-Ouest (manifestation en Nouvelle –Aquitaine)

Plus de 1 million d'étudiants et lycéens en France ont fait grève, vendredi 15 mars, pour sommer les dirigeants d'agir. Ils répondaient à l'appel à la jeune suédoise **Greta Thunberg** qui a réussi à mobiliser le monde entier ; au total plus de 2 000 villes parmi 125 pays.

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent de grimper, avec des conséquences catastrophiques. En Australie, en Afrique, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Belgique, ils ont tous manifesté pour la cause. Plus de 168 000 manifestants dans plus de 200 villes de l'Hexagone (50 000 à Paris, 5 000 à Marseille, 12 000 à Lyon et 10 000 à Nantes).

Les élèves parcouraient les rues en criant différents slogans comme « Et un, et deux, et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité » ou bien « Je ferai mes devoirs quand vous ferez les vôtres »

80 lycéens du lycée Jean Renou de La Réole (le seul lycée de campagne du sud-gironde à s'être engagé) se sont rendus à la capitale girondine afin d'apporter leur soutien à celle qui du haut de ses 16 ans, a su mobiliser le monde entier pour la cause du réchauffement climatique.

Les organisatrices ont eu la surprise de rencontrer le nouveau maire de Bordeaux, Nicolas Florian, qui les a écoutées et réconfortées.

[Sommaire](#)

Rubrique	Sciences
Titre	Les plantes sont intelligentes
Journal	Science&Vie Junior, n° 355, avril 2019, p. 44-47
Auteur	Carine Peyrière
Date	Avril 2019
Élèves 2^{nde}	Maguet Célia, Lebron Portillo Nayra



L'INTELLIGENCE DES PLANTES

Source : France Bleu /https://cdn.radiofrance.fr/s3/cruiser-production/2018/04/400b1d1d-e7ff-4f97-8721-6ea551bb603/870x489_img_plantes.webp

Depuis 2007, les découvertes scientifiques sur les plantes s'enchaînent.

On découvre qu'elles ne sont pas insensibles et qu'elles auraient une forme d'intelligence.

Comment cette intelligence se manifeste-t-elle ?

Premièrement, les plantes peuvent « voir » leur environnement. En effet, celles-ci ont des photorécepteurs microscopiques (capteurs qui réagissent à la lumière en fonction de sa couleur et de son intensité) placés un peu partout (tiges, racines, feuilles). Même si elles ne sont pas capables de construire une image concrète, ce mécanisme vital leur permet de détecter la présence de plantes voisines (qu'elles différencient d'un objet) et ainsi les éviter ou leur faire concurrence.

Deuxièmement, les plantes entendent si on les soumet à un signal sonore pendant une heure, on observe une réaction : elles se mettent à produire de nouvelles molécules dans leurs cellules. Il nous reste à savoir si, dans la nature, les plantes utilisent les sons comme sources d'information.

Deux études nous font penser que oui :

-La première montre que les racines d'un plant de petits pois perçoivent le bruit de l'eau coulant sous terre.

-La seconde a prouvé que des fleurs de primevères se préparent à l'arrivée des insectes pollinisateurs quand elles entendent leurs bourdonnements.

De plus, **les plantes savent quand elles sont agressées.** Elles produisent alors des substances pour dégoûter leurs agresseurs. **Elles ont aussi un sens du toucher** lorsque les racines rencontrent un rocher, elles en explorent la surface pour trouver comment le contourner.

Enfin, **les racines des plantes hument et goûtent le sol.** Elles détectent l'eau, les nutriments ainsi que les substances toxiques pour mieux les fuir.

Sommaire